



Communiqué de presse

## ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES

- **Convocation de l'Assemblée Annuelle Mixte à huis-clos le 11 juin 2021**
- **Proposition de renouvellement de Christian Chavy comme administrateur et de BPI France Participations comme censeur**
  - **Proposition de non-renouvellement de Jean-Louis Dasseux comme administrateur**

**Toulouse, FRANCE, Lakeland, ETATS-UNIS, 26 avril 2021, 18h30 CEST** – Les actionnaires de la Société **ABIONYX Pharma (FR0012616852 – ABNX – éligible PEA PME)**, sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte (l'« AGM ») qui se tiendra le 11 juin 2021 à 9 heures.

Dans le contexte de pandémie de Covid-19 et conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 modifiée, telle que prorogée par le décret n°2021-255 du 9 mars 2021, il a été décidé que cette AGM se tiendra au siège social de la Société, 33 avenue Georges Pompidou, 31130 Balma, à huis clos et hors la présence physique des actionnaires.

Compte tenu du nombre de personnes potentiellement présentes à l'AGM, la Société ne dispose pas de salle permettant de respecter les mesures sanitaires prévues par le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020.

Les modalités de participation et d'organisation de cette AGM vont être adaptées en conséquence. Les actionnaires pourront suivre l'AGM sur le site Internet de la Société : [www.abionyx.com](http://www.abionyx.com).

Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'AGM sur le site [www.abionyx.com](http://www.abionyx.com).

L'avis de réunion, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 30 avril 2021, rappelant l'ordre du jour et contenant les informations utiles sur les modalités de la tenue de l'AGM.

Parmi les projets de résolution, le Conseil d'Administration propose le renouvellement de Christian Chavy comme administrateur et de BPI France Participations comme censeur. En revanche, il ne propose pas de renouveler le mandat d'administrateur de Jean-Louis Dasseux ni de procéder à son remplacement.

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, les actionnaires seront invités à exercer leurs droits en votant par correspondance ou en donnant mandat au Président. Les documents préparatoires à cette AGM seront mis à la disposition des actionnaires de la Société selon les modalités et dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires applicables.

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 modifiée et prorogée, la communication d'une information ou d'un document sera valablement effectuée par message électronique sous réserve que l'actionnaire indique dans sa demande l'adresse électronique à laquelle elle peut être faite.

Les documents relatifs à cette AGM visés à l'article R.22-10-23 du Code de commerce seront disponibles sur le site internet de la Société ([www.abionyx.com](http://www.abionyx.com)).

#### A propos d'ABIONYX Pharma

ABIONYX Pharma est une société biotech de nouvelle génération dédiée à la découverte et au développement de thérapies innovantes visant à améliorer la vie des patients. Les actifs biotech hérités de la société CERENIS Therapeutics constitue un riche portefeuille de programmes valorisables, que ce soit pour le traitement des maladies rénales et métaboliques, mais aussi grâce à ses nouveaux vecteurs HDL utilisés pour la délivrance ciblée de médicaments.

#### Contacts :

##### **NewCap**

Relations investisseurs  
Louis-Victor Delouvrier  
abionyx@newcap.eu  
+33 (0)1 44 71 98 53

##### **NewCap**

Relations médias  
Nicolas Merigeau  
abionyx@newcap.eu  
+33 (0)1 44 71 94 98